



Présent(e)s : M. Bérard, Mme Bréban, M. Genel, M. Loeb, Mme Martinez Gaidet, M. Moskovicz, Mme Mazéo, Mme Pons et Mme Vallantin.

Excusé(e)s : Mme Hérault, Mme Etchart, Mme Lam Thanh et Mme Prazan.

Intervention de Corine Faugeron, nouvelle élue référente du Conseil de quartier Saint-Merri

Corine Faugeron est nommée élue référente du Conseil de quartier Saint-Merri suite à l'élection du nouveau Maire du 4^e Ariel Weil. Elle remplace Julien Landel qui a du quitter le 4^e arrondissement pour des raisons personnelles. Adjointe au Maire du 4^e, ses nouvelles délégations sont l'égalité, la démocratie locale, l'environnement, les transports, les déplacements, la voirie et l'espace public.

Corine Faugeron a pris connaissance des sujets de préoccupation et des travaux des membres du Conseil de quartier Saint-Merri, citant l'exemple du travail en cours sur les règles de circulation sur le plateau Beaubourg, du projet de végétalisation ou de l'aménagement de la place Edmond Michelet.

Place Edmond Michelet

Alain Genel fait remarquer que l'aménagement de la place n'a pas beaucoup avancé depuis l'inauguration des sculptures mais que les membres du Conseil de quartier sont satisfaits de ce qui a été réalisé.

Corine Faugeron explique que les travaux d'aménagement prennent beaucoup de temps et cite l'exemple de la réalisation du jardin du Clos des blancs manteaux qui a duré huit ans. Elle précise qu'il faut beaucoup de détermination pour voir aboutir des projets et souligne la détermination des membres du Conseil de quartier Saint-Merri.

Elle annonce que la pose des bornes granit sur la place devrait être réalisée en février 2018 et celle des plaques sur les socles des statues à la mi-décembre 2017. Les travaux de l'arrosage automatique des jardinières sont programmés par Eau de Paris pour la mi-janvier 2018.

Corine Faugeron rappelle qu'une partie du budget alloué à l'aménagement de la place Edmond Michelet a été absorbé par la réalisation et l'installation des sculptures et les jeux en marquage au sol. Elle annonce que la proposition d'installer une fontaine wallace au centre de la place n'a pas pu être retenue en raison du coût important des fontaines wallace (50000 euros). Elle explique qu'une fontaine à eau pétillante, projet lauréat du budget participatif parisien 2015, est prévue d'être installée sur la place au 1^{er} trimestre 2018 et sera adossée au local en fond de place.

Alain Genel rappelle que l'idée du projet était d'avoir une placette qui s'organisait autour d'une fontaine centrale. Corine Faugeron explique que l'installation du mobilier urbain pourra participer à la création de cette placette. Elle précise que la Mairie du 4^e reste dans l'attente de propositions de mobilier des services de la Direction de la voirie et des déplacements (DVD).

Sur la demande des membres présents, Corine Faugeron précise que tous les arbres ne seront pas replantés, notamment celui situé au plus près des statues, et qu'il est plutôt envisagé de replanter deux arbres. Alain Genel rappelle que les arbres coupés étaient malades, soit du tronc, soit de la tête. Corine Faugeron confirme que les arbres coupés étaient des arbres malades.

Corine Faugeron annonce qu'il a été décidé après de longues discussions que les services de la Ville seraient chargés du nettoyage des sculptures.

Les membres du Conseil de quartier rappellent leur demande d'utiliser le local en fond de place pour stocker des pièces d'échecs. Corine Faugeron répond que la Mairie du 4^e a relancé la DVD sur la question de l'utilisation de ce local et sur la faisabilité d'une utilisation partielle de celui-ci par une association.

Les membres du Conseil de quartier s'interrogent sur la lenteur des services de la ville de Paris et la difficulté à travailler avec eux. Corine Faugeron explique que les élus ne sont pas les ordonnateurs des Services et que le Directeur Général des Services de la Mairie du 4^e est leur chef. Les membres du Conseil de quartier apprécient que des représentants des Services viennent expliquer aux habitants les projets.

Jean-Daniel Bérard partage l'avis que l'aménagement de la place n'est pas tout à fait ce qui avait été proposé, mais que l'aménagement réalisé est un aboutissement positif.

Budget participatif

Corine Faugeron annonce que la phase de dépôt du budget participatif 2018 démarre le 8 janvier 2018.

Alain Genel explique que le Conseil de quartier Saint-Merri s'est beaucoup investi dans le budget participatif et rappelle les projets lauréats des différentes éditions du budget participatif proposés par les membres du Conseil de quartier : Renforcer la végétalisation Blancs Manteaux-Archives (2016), Beaubourg s'ouvre sur les rues Simon Lefranc et Geoffroy l'Angevin (2016) , Tour Saint-Jacques pour tous (2016), Apaiser et embellir la rue des archives autour du cloître des Billettes (2017), Rue des Lombards et rue de la Verrerie accessibles pour tous (2017).

Les membres du Conseil de quartier demandent à la Mairie du 4^e quand les projets lauréats du budget participatif 2016 commenceront à être mis en œuvre.

Ils mentionnent les points noirs du budget participatif : les projets votés ne ressemblent pas aux projets proposés, les budgets sont surévalués et le porteur de projet ne reçoit aucune information suite au vote du projet. Corine Faugeron rappelle que le TEP Charlemagne, projet lauréat du budget participatif 2015, a été réalisé.

Alain Genel réitère le souhait des membres du Conseil de quartier d'avoir un carnet de suivi sur la mise en œuvre des projets lauréats du budget participatif.

Cloître Saint-Merri

Les membres du Conseil de quartier sont informés de la procédure en cours : la Mairie du 4^e reste dans l'attente de la signature par la copropriété de la convention pour la réalisation des travaux de ravalement du mur pignon du 22 rue du cloître Saint-Merri.

Accessibilité

Alain Genel précise pour Corine Faugeron que les membres du Conseil de quartier s'intéressent particulièrement aux questions d'accessibilité comme en témoigne le soutien accordé au projet de la rue des Lombards et de la rue de la Verrerie.

Végétalisation du quartier Saint-Merri

Alain Genel évoque le projet de végétalisation du quartier inscrit dans la feuille de route 2017 du Conseil de quartier. Il rappelle les deux marches exploratoires qui ont permis de cibler des lieux à végétaliser. L'idée est de démarcher des commerçants, qui après obtention d'un permis de végétaliser, pourraient accueillir au pas de leur porte une jardinière financée par le Conseil de quartier.

La charte de végétalisation devait servir à appuyer le discours auprès des commerçants. Jean-Daniel Bérard fait remarquer que la charte de végétalisation effraie au premier abord et qu'elle n'incite pas les commerçants à s'engager dans la végétalisation de leur pas de porte.

Corine Faugeron explique qu'un grand nombre de permis de végétaliser ont été attribués dans le quartier de l'Arsenal en raison notamment des trottoirs de rues qui sont plus larges.

Le problème de l'approche des commerçants est ainsi posé pendant la réunion. Il est décidé de réaliser un nouveau document avec un argumentaire, 5 bonnes raisons pour prendre un permis de végétaliser et des photos.

Fusion des arrondissements 1, 2, 3 et 4

Sophie Pons demande comment va se passer la fusion des quatre arrondissements du centre.

Corine Faugeron explique que les Conseils de quartier devraient être impliqués dans la démarche mais qu'aucune information n'a pour le moment été communiquée. Il a seulement été précisé que la future Mairie du centre ne serait pas celle du 1^{er} ou du 2nd arrondissement.

Elle évoque la possibilité d'un futur regroupement des Conseils de quartier, expliquant que le 10^e arrondissement dont la taille est comparable à celle des arrondissements du centre fusionnés compte six Conseils de quartier. Elle ajoute qu'il y a actuellement quinze Conseils de quartier au sein des quatre arrondissements du centre.

Règles de circulation et de stationnement sur le plateau Beaubourg

Les membres du Conseil de quartier se sont engagés à rencontrer les commerçants de la zone Beaubourg pour leur faire remplir un questionnaire destiné à mieux connaître leurs attentes. Un état des lieux sur ces rencontres est réalisé lors de la réunion : de nombreux questionnaires ont été remplis, il reste encore quelques rues à traiter.

Les membres du Conseil de quartier ont pour objectif de récupérer l'ensemble des questionnaires remplis par les commerçants de la zone Beaubourg au 31 décembre au plus tard.

Alain Genel propose suite à la collecte de monter un petit groupe de volontaires pour assurer le dépouillement des résultats.

Cartes de visites des membres du Conseil de quartier

Deux propositions de cartes de visite sont soumises au vote des membres présents. La majorité des membres présents préfèrent la carte qui propose un cadre.

Prochaines réunions 2018

Judi 11 janvier, de 19h à 21h, en salle voyelles du Pôle Citoyens de la Mairie du 4^e

Judi 8 février de 19h à 21h, en salle calmon de la Mairie du 4^e

Judi 8 mars, de 19h à 21h, en salle voyelles du Pôle Citoyens de la Mairie du 4^e

Judi 5 avril, mardi 15 mai et mardi 12 juin, de 19h à 21h, en salle calmon de la Mairie du 4^e